

https://actu.fr/societe/education-ce-qu-il-faut-retenir-des-annonces-d-emmanuel-macron_5...

🕒 6 min read

Éducation : ce qu'il faut retenir des annonces d'Emmanuel Macron

Le chef de l'État s'est exprimé, lors de la réunion des recteurs ce jeudi 25 août. Il a fait plusieurs annonces à l'encontre de l'Éducation, et surtout des professeurs.



Le président français Emmanuel Macron (à droite) à la Sorbonne à Paris, le 25 août 2022. (©POOL/AFP/MOHAMMED BADRA)

Par [Rédaction Actu](#) Publié le 25 Août 22 à 15:19

Un salaire de 2000 euros minimum en début de carrière pour tous les profs, **réformes de la voie professionnelle** et de la **formation des enseignants**, plus d'autonomie pour

les écoles qui le souhaitent : Emmanuel Macron a détaillé ce jeudi 25 août sa feuille de route pour l'éducation.

Le président de la République intervenait, jeudi matin, pour la première fois en ouverture de la réunion de rentrée des recteurs d'académie et à la veille de la conférence de presse de rentrée du ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye.

L'école ne réduit plus les inégalités

Selon Emmanuel Macron, l'école, qu'il a placée dans les chantiers prioritaires depuis son premier mandat, **ne réduit plus les inégalités**, le métier d'enseignants n'attire plus, ou beaucoup moins et « nous avons encore trop d'élèves malheureux » : « Quelque chose ne marche pas dans l'organisation collective ».

« La tâche est immense, mais nous pouvons l'affronter », a-t-il assuré dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris.

Le président a promis que la revalorisation des salaires des enseignants serait « poursuivie » afin qu'aucun d'entre eux ne débute sa carrière « à moins de 2000 euros nets » par mois (soit « 38% pour un enseignant stagiaire et « 20% pour un titulaire débutant). Cela « permettra environ 10% d'augmentation de la rémunération par rapport au statu quo », a-t-il dit, sans donner de calendrier sur la mise en œuvre de ces hausses.

À cette revalorisation, « étage inconditionnel », s'ajoutera un « **pacte pour les enseignants** » qui leur permettra, sur une base volontaire, de « s'engager (...) dans des missions supplémentaires », comme le suivi individualisé, des tâches d'encadrement ou « des actions qui ont du sens », et qui seront « rémunérées », a précisé Emmanuel Macron.

Mais selon le chef de l'État, la réponse ne réside pas seulement dans « plus de moyens ». « Cela, nous l'avons déjà fait ».

Vidéos : en ce moment sur Actu

Augmenter les stagiaires

Ses principales annonces concernent la voie professionnelle, sujet qui lui est cher, après la réforme du lycée général lors du mandat précédent.

Emmanuel Macron en appelle à une « transformation profonde » : il veut « réarrimer très en profondeur et en amont le lycée professionnel avec le monde du travail », développer « **les temps de stage d'au moins 50%** » et **mieux les rémunérer**, recruter davantage de professeurs issus du monde professionnel, etc.

Il souhaite s'appuyer sur « ce que l'on a réussi à faire à travers la réforme de l'apprentissage », qui a vu le nombre d'apprentis fortement augmenter.



Le président français Emmanuel Macron (à droite) à la Sorbonne à Paris, le 25 août 2022. (©POOL/AFP/MOHAMMED BADRA)

« Révolution copernicienne »

Autre sujet, potentiellement explosif, la formation des enseignants. « Je souhaite qu'on reprenne à bras-le-corps le sujet de la formation des enseignants », a-t-il déclaré.

« On a souvent, compte tenu de la rémunération, demandé des diplômes universitaires excessifs pour certains » ou qui formaient insuffisamment au métier d'enseignant. « Des gens ont le droit de s'engager dès le baccalauréat dans ce beau métier, d'avoir une filière qui est un peu fléchée, un peu accompagnée », selon lui.

Le président a ainsi évoqué un « parcours ad hoc ». « Ça a pu exister par le passé » mais « je ne veux pas ici prononcer des mots qui tout de suite donneraient lieu à des débats », a-t-il anticipé.

Emmanuel Macron a aussi annoncé la création d'un fonds d'innovation pédagogique d'« au moins 500 millions d'euros », dès septembre, pour les établissements souhaitant mettre en place un projet pédagogique spécifique, porté par les directeurs d'établissement, les enseignants, voire les parents d'élèves.

« On y met de l'argent, au moins 500 millions d'euros, au plus près du terrain » et cela doit être « déboursé au plus vite », a déclaré le président.

« Il y a des projets qui ne marcheront pas, des écoles qui ne voudront pas faire de projets, des projets qui échoueront : ce n'est pas grave du tout », a-t-il poursuivi, se disant « convaincu » que ce dispositif, qualifié de « révolution copernicienne », est « au moins aussi important que la revalorisation salariale » pour la reconnaissance des enseignants.

Source : © 2022 AFP

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Actu dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

Generated with Reader Mode